



## Fondation Pierre et Marie Curie

### QUE FAIRE DU MILLIARD DU GRAND EMPRUNT ?

« - Alors, vous êtes banquier, Nicolas Crespelle ?  
- Oui, absolument. »

C'est par cet échange que débute l'entrevue<sup>1</sup>, diffusée le 15 décembre 2009 par la station BFM-Radio, entre le journaliste Stéphane Soumier et M. Nicolas Crespelle, personnalité extérieure nommée au CA de Paris 6 par le président Pomerol. Interpellé à plusieurs reprises au cours de l'émission comme « banquier », M. Crespelle n'est pourtant rien de tel. Mais c'est un titre qui a plus d'allure pour l'ancien directeur de la rédaction de l'éphémère magazine Brico Conseils ou du défunt Cerf Volant Passion magazine.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tenté la fortune, car M. Crespelle est un créateur d'entreprises. Après avoir été administrateur de la société « Profession politique » (édition de revues et périodiques), mise en redressement judiciaire en 1991, il a fondé en 1999 la SARL « Société des éditions de l'hémicycle », laquelle a publié pendant 2 ans le magazine « L'hémicycle » destiné aux parlementaires et aux lobbyistes. Malgré les atouts que représentaient un lectorat captif et l'apport des capitaux du Quotidien de Paris, la société a été mise en liquidation judiciaire en 2002. Cette même année, M. Crespelle a fondé la SARL « Affaires publiques » (conseil pour les affaires et la gestion) au capital de 7500 euros. Hélas ! dès 2007, à son tour, cette société était mise en liquidation judiciaire. Depuis, M. Crespelle exerce les fonctions de « senior advisor » pour FINDERCOD, SARL au capital de 7500 euros (conseil pour les affaires et autres conseils de gestion), en délicatesse avec la réglementation pour n'avoir jamais déposé ses comptes sociaux au greffe du Tribunal de commerce<sup>2</sup>.

C'est cette carrière prestigieuse qui a valu à M. Crespelle de devenir membre du Conseil d'administration de l'UPMC. M. Crespelle est aussi le mari de Mme Crespelle, alias Sophie de Menthon (née Turpin), capitaine d'industrie et fine observatrice des réalités sociales<sup>3</sup>. D'avoir délocalisé en grande partie en Tunisie la société de centres d'appels dont elle est le PDG ne l'empêche pas de demeurer présidente d'une sorte de filiale du MEDEF nommée ETHIC (Entreprises de Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance). Il est donc tout naturel que son consort ait été nommé « administrateur » de l'UPMC en qualité de « chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'entreprise ».

M. Crespelle a même récemment été choisi par M. Pomerol à la présidence de la « fondation partenariale ». On sait que cette dernière est chargée de recueillir les « dons » des entreprises qui devront permettre à notre université de progresser dans le classement de Shanghai (« *En trois ans, on peut gagner vingt places* »<sup>1</sup>).

M. Crespelle a des idées bien arrêtées sur la part du Grand Emprunt dont a besoin l'université (1 milliard 300 millions: « *On a fait hier soir un petit calcul pour évaluer effectivement ce qui était nécessaire* »<sup>1</sup>), et surtout sur la façon de faire fructifier le milliard qui restera après qu'on aura « remis d'équerre »<sup>1</sup> les bâtiments de l'université. M. Crespelle s'insurge à l'idée que les fonctionnaires de

<sup>1</sup> <http://www.radiobfm.com/edito/info/52624/nicolas-crespelle-l-universite-pierre-et-marie-curie-a-besoin-de-1-3-milliard/>

<sup>2</sup> Informations issues du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

<sup>3</sup> Voir, par exemple: [http://www.marianne2.fr/Pour-Sophie-de-Menthon,-la-decroissance-evoque-les-mendians\\_a183087.html](http://www.marianne2.fr/Pour-Sophie-de-Menthon,-la-decroissance-evoque-les-mendians_a183087.html)



Bercy puissent imposer des placements en bons du Trésor avec un rendement de 4 %. Lui se fait fort, « avec les meilleurs experts de l'Asset Management<sup>4</sup> », d'en tirer chaque année 11 % sans risque. Quel homme ! Ce n'est certainement pas lui qui, comme les gestionnaires de Harvard ou Yale, se laisserait prendre à perdre d'un coup 30 % de son capital au détour d'une crise financière.

Tout ceci prêterait simplement à sourire et ne vaudrait pas qu'on s'y intéresse, s'il ne s'agissait là d'un des aspects d'une énorme opération de transformation de l'institution universitaire :

- La LRU organise le désengagement des pouvoirs publics.
- Elle permet le renforcement de la précarité (en 2008, près de 900 CDD BIATOS avec une durée moyenne de 4,5 mois).
- Elle étend l'individualisation des salaires avec des primes dites « au mérite » et contingentées: PIR, PIF, PIP, PER ...
- Elle ouvre à l'aventure de la dévolution des locaux et de la spéculation immobilière.

La mise en place de la Fondation partenariale Pierre et Marie Curie et la création de la Direction des Ressources partenariales marquent une étape de plus: elles orientent l'Université vers la recherche de capitaux privés (les donateurs y sont d'ailleurs incités par d'importantes déductions fiscales), et consacrent la subordination future des ressources de l'Université vis-à-vis des marchés financiers. Ainsi est entériné le désengagement de l'Etat.

Les choix de l'Université vont rapidement devenir étrangers aux nécessités du service public à mesure que la recherche et les formations sont livrées aux lois du marché.

- C'est déjà de plus en plus le cas pour la recherche, placée sous la coupe de l'AERES et de l'ANR. Contrairement à l'autonomie clamée à tue-tête, l'université laisse l'AERES réorganiser les laboratoires et les équipes et réorienter leurs thèmes de recherche. Les personnels doivent plier...
- C'est en cours, en ce qui concerne la formation, où les cycles généraux sont abandonnés au profit de nouveaux cursus, professionnalisés, à doubles compétences, sélectifs et pilotés par la présidence. Ces cursus sont vantés par l'Université avec l'idée d'en faire des armes pour la conquête des nouveaux marchés de la formation.
- Les restructurations de services de l'université visent essentiellement à supprimer des emplois de titulaires, à pousser à la concurrence entre agents, dont les compétences sont sans cesse remises en cause.

Un seul exemple de cette politique : l'affichage parmi les objectifs de l'Université de l'étude de la biodiversité (avec la création d'une UFR Terre Environnement Biodiversité), est aussitôt accompagné par la création à Banyuls, centre océanologique de l'UPMC, d'une chaire financée par Total, 10 ans après l'Erika !

**La recherche et l'enseignement ne sont pas des marchandises. L'université n'est pas une entreprise. Réagissons fermement pour arrêter toutes ces dérives.**

---

<sup>4</sup> En français, « gestion de fortune »